

tres lieux publics ; il fut pareillement enjoint à tous les citoyens que la curiosité pourrait porter dans les différents quartiers de la ville, et qui, par là, sans mauvaise intention, augmenteraient la foule et la confusion, de se conformer exactement à l'ordre du consulat, afin de ne pas encourir les rigueurs destinées par l'autorité aux perturbateurs de la tranquillité publique.

Ce fut dans la soirée de cette journée que les attroupe-ments formés sur la place des Terreaux eurent à essayer quelques coups de fusil tirés par les cavaliers de la maréchaussée ; deux ou trois personnes reçurent la mort, et il y eut plusieurs blessés. Vers la nuit close, deux compagnons chapeliers, Jacques Nérin et Pierre Sauvage, ainsi qu'un ouvrier en soie nommé Joseph-Antoine Dapiano, lesquels avaient fait partie du rassemblement des *Charpennes*, et qui y étaient restés à boire et à s'enivrer dans les cabarets, se présentèrent au pont Morand et prétendirent le passer sans payer. Arrêtés par les gardes du pont, deux de ces étourdis, Nérin et Dapiano, furent conduits à l'Hôtel-de-Ville et mis au *charbonnier* (1), où ils restèrent jusqu'au lendemain matin. Transférés de très bonne heure à la prison de Roanne, ils parurent ensuite devant la prévôté, qui, malgré l'intercession des comtes de Saint-Jean, les jugea sans désespérer et les condamna à mort. A l'égard de Pierre Sauvage, qui s'était échappé des mains des gardes du pont Morand, arrêté à Bourgoin par la maréchaussée, il fut ramené aussitôt à Lyon ; mis en jugement le 12, le malheureux n'eut pas un sort différent de celui de ses camarades, et tous les trois, atroce iniquité ! furent

(1) Le *Charbonnier* était une pièce attenante au corps de garde des arquebusiers du Consulat, et qui servait alors de *Violon*. Ce n'est que depuis la Terreur, que les caves de l'Hôtel-de-Ville ont été employées à recevoir des prisonniers. Le corps de garde des arquebusiers est occupé aujourd'hui par la troupe de ligne de service à l'Hôtel-de-Ville.